

FAVORISER L'EVOLUTION PROFESSIONNELLE DES TRAVAILLEURS D'ESAT

Liste des questions essentielles à interroger au sein de l'ESAT pour accompagner le projet d'évolution professionnelle des travailleurs :

<p>✓ Le projet d'évolution professionnelle est-il co-construit avec le travailleur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode d'élaboration du projet d'évolution professionnelle prévoit-elle la participation systématique de la personne accompagnée et de son représentant si besoin ? - Le travailleur est-il présent lors des réunions de construction de son projet et des réunions de synthèse ? - Les aspirations professionnelles du travailleur, ses besoins et ses attentes sont-ils le point de départ de la réflexion sur le projet d'évolution professionnelle? Sont-ils recueillis directement auprès du travailleur dans le cadre d'entretiens annuels (projet personnalisé par exemple)? 	<p><i>Idées d'amélioration ?</i></p>
<p>✓ Des objectifs et des étapes du projet d'évolution professionnelle sont-ils déterminés avec le travailleur ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étapes et démarches qui vont être mises en place pour accompagner le projet du travailleur lui sont-elles expliquées de manière accessible ? Sont-elles validées par lui ? - Le travailleur est-il informé que ces étapes sont susceptibles d'être modifiées selon ses souhaits, ou en cas d'ajustements jugés nécessaires par l'ESAT, de contretemps ou d'impossibilités, avec son accord et sous réserve de justification ? - Les objectifs et étapes sont-ils consignés dans un écrit accessible pour le travailleur quant à son contenu ? Le travailleur peut-il le consulter à tout moment facilement, de manière autonome ? 	<p><i>Idées d'amélioration ?</i></p>

✓ Un calendrier de réalisation du projet d'évolution professionnelle est-il fixé ?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Une programmation des étapes de réalisation du projet est-elle proposée au travailleur ? - Un plan d'action des étapes est-il fixé avec des délais de réalisation sous forme d'un calendrier ? - Un support visuel (par exemple une frise) permettant au travailleur de se repérer dans le temps du projet existe-t-il ? - Les référents des étapes sont-ils déterminés avec une information au travailleur sur qui fait quoi ? - Des entretiens réguliers, de préférence semestriel, et autant que de besoin, sont-ils mis en place pour échanger avec le travailleur sur les avancées du projet ? 	

✓ Tous les acteurs impliqués dans le projet d'évolution professionnelle du travailleur savent-ils ce qu'ils doivent faire et dans quel délai?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none"> - La structure veille-t-elle à la bonne transmission des informations entre les professionnels pour une meilleure coordination des accompagnements (en interne et en externe) ? - Un professionnel (réfèrent) pouvant solliciter l'ensemble des acteurs concernés (partenaires, professionnels à temps partiel ou absents lors de la réunion) est-il désigné pour recenser et centraliser leurs contributions ? - Le travailleur peut-il exprimer un souhait de désignation d'un référent ? La remontée des informations (cahiers de liaisons, tableau de suivi...) est-elle mise en place ? 	

✓ Les points forts et les points de vigilance pour la réalisation du projet d'évolution professionnelle sont-ils évalués ?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none">- Les différentes capacités, difficultés (physiques, cognitives, sensorielles, etc.) et besoins d'accompagnement du travailleur dans la conduite de son projet d'évolution professionnelle, ainsi que ses compétences, points forts et points à perfectionner sont-ils évalués ?- La progression, l'évolution de ces capacités sont-elles mesurées ?- Un support de formalisation et de suivi des progressions du travailleur, depuis son arrivée à l'ESAT, en lien avec son projet d'évolution professionnelle, existe-t-il ?- Les obstacles et les facilitateurs en matière d'évolution dans sa vie professionnelle, potentiellement liés aussi à sa situation personnelle, sont-ils pris en compte avec mise en lien avec les interlocuteurs compétents ?	

✓ Les ressources internes ou externes pour accompagner le projet d'évolution professionnelle sont-elles connues ?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none">- La structure permet-elle au travailleur d'identifier facilement les professionnels pouvant contribuer en interne à son projet d'évolution professionnelle?- Le travailleur est-il informé des changements de professionnels (réorganisation, vacances, départs) ou des modifications de plannings liés à son projet d'évolution professionnelle ?- Le travailleur et les professionnels de l'ESAT accompagnant son projet d'évolution ont-ils une bonne connaissance des services, dispositifs ou outils hors établissement qu'ils peuvent solliciter en lien avec le projet ?	

✓ Les opportunités d'évolution professionnelle sont-elles expliquées et accessibles ?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none">- Le travailleur est-il informé de manière exhaustive des évolutions professionnelles possibles dans l'ESAT ou en dehors de l'ESAT ?- Des supports accessibles sont-ils mis à disposition du travailleur pour l'informer des services, dispositifs ou outils existants pour mener à bien son projet d'évolution professionnelle ?- Le travailleur est-il informé de l'ensemble des activités de l'établissement et de celles des autres ESAT pouvant l'intéresser ?- Le travailleur est-il informé des contrats de prestations extérieures et des offres de mise à disposition proposées à l'ESAT ?- Le travailleur a-t-il accès aux offres d'emploi des entreprises ordinaires ?- Le travailleur est-il informé des métiers et des attendus du milieu ordinaire par différents canaux ?	

✓ Les opportunités d'évolution professionnelle sont-elles discutées lors des réunions CVS ?	<i>Idées d'amélioration ?</i>
<ul style="list-style-type: none">- Le CVS est-il informé des évolutions professionnelles possibles et réalisées dans l'ESAT ?- Le CVS est-il informé des contrats de prestations extérieures et des offres de mise à disposition proposées à l'ESAT ?- Des supports accessibles sont-ils mis à disposition du CVS pour l'informer des services, dispositifs ou outils existants pour mener à bien son projet d'évolution professionnelle ?- Le CVS est-il informé des évolutions professionnelles réalisées à l'extérieur de l'ESAT ?	